

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

**LA PRESIDENTE,**

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

**DECIDE**

### **Article 1**

Les tarifs de la direction de la documentation pour différents services sont fixés conformément à l'annexe jointe.

### **Article 2**

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

### **Article 3**

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la direction et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 23 octobre 2023



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

26 OCT. 2023



## TARIFS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

### INSCRIPTIONS ET VENTE DE PRODUITS

Carte payante individuelle	6 mois	15 €
Carte payante individuelle	1 an	30 €
Carte collectivités, jusqu'à 10 personnes	1 an	150 €
Carte de copies ou d'impressions et rechargement	5 € (équivalent à 100 copies A4 noir et blanc)	Rechargement par tranche de 5 €
Documents non rendus	Prix du document selon le tarif en vigueur + 20 € de frais de dossier	
Ordinateur portable de prêt non rendu	Valeur du matériel au moment du prêt + 20 € de frais de dossier	
Travaux universitaires UL non rendus	80 € + 20 € de frais de dossier	
Reliure (service proposé uniquement par la Médiathèque Artem)	2 €	

### TARIFS PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

#### 1- REPRODUCTION d'articles de revue ou de livre

Étudiants inscrits et personnels UL (exclusivement)	gratuit
Bibliothèques françaises/étrangères (si réciprocité)	gratuit

#### 2 - DEMANDE de document dans le réseau PEB

Demandes des enseignants, personnels et étudiants UL	gratuit
Demande en France	5 € par document
Demande à l'étranger	15 € par document

#### 3 – FOURNITURE de document à des bibliothèques du réseau PEB (France ou étranger)

Envoi en France	8 € par document
Envoi à l'étranger	Vouchers IFLA selon frais d'envoi réels

### TARIFS IMPRESSIONS, COPIES, SCANS ET AUTRES TARIFS

Copie/impression A4 noir et blanc	0,05 €
Copie/impression A3 et recto/verso A4 noir et blanc	0,10 €
Copie/impression A3 recto/verso noir et blanc	0,20 €
Copie/impression A4 couleur	0,17 €
Copie/impression A3 et recto/verso A4 couleur	0,34 €
Copie/impression A3 recto/verso couleur	0,68 €
Scans	gratuit



<b>USAGERS EXONÉRÉS par leur statut (justificatif obligatoire)</b>
Personnels et étudiants : toute personne présente dans l'annuaire de l'Université de Lorraine
Demandeurs d'emploi
Demandeurs d'asile et réfugiés
Étudiants et élèves inscrits dans une structure d'enseignement public à partir du lycée (hors conventions particulières)
Documentalistes – Professionnels des bibliothèques
Bénéficiaires du RSA
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé
Chercheurs et personnels d'un Établissement public à caractère scientifique et technologique (CNRS, INRIA, INSERM, INRAE)
Volontaires en Service civique

<b>USAGERS EXONÉRÉS par convention (justificatif obligatoire)</b>
Étudiants, enseignants et personnels de l'ICN Business School
Étudiants, enseignants et personnels de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy (ENSAD)
Étudiants, enseignants et personnels de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
Étudiants, enseignants et personnels de l'Université de la Grande Région : Kaiserslautern, Liège, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves
Étudiants, enseignants et personnels du CNAM (Metz)
Usagers inscrits à CANOPE 57
Usagers inscrits à l'Institut Confucius de Lorraine
Usagers inscrits à la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal
Usagers inscrits à la Médiathèque intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges
Usagers inscrits à la Médiathèque Communautaire de Sarreguemines
Usagers inscrits à l'Université du Temps Libre de l'Université de Lorraine

La Présidente  
de l'Université de Lorraine  
  
Hélène BOULLANGER